

UNMOISENVILLE

LE MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE BRUNOY

n° 243 ▸ mars 2025

Des actions vertueuses écologiques et énergétiques !

p. 11

COMPRENDRE

Dossier : Incivilités
Agissons ensemble !

Page 5

DÉCOUVRIR

Carnaval,
une journée festive !

Page 14

DÉVOILER

Portrait - Atidel
Mehannèche

Page 17



COMPRENDRE 5
Transport en commun - Nouvelle numérotation des bus. p.8



VALORISER 11
L'Yerres se refait une beauté p.13



DÉCOUVRIR 14
DÉVOILER 17
GRANDIR 18
ÉTUDIER 19
RÉUSSIR 21
Bienvenue à Oxy Vap p.21



PARTAGER 22
Sail-Fem, entrez dans l'univers Viking p.22



VIVRE ENSEMBLE 24
S'EXPRIMER 27
VOS ÉLUS 29
ÉTAT-CIVIL 30
AGENDA 31

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 27 mars à 19h
en salle des fêtes

UN MOIS EN VILLE

Directeur de publication
Bruno Gallier

Directeur de la rédaction
Camille Guérin

Rédactrice en chef
Aline Maniak

Journalistes
Valentine Montebault
Chloé Mondésir

Création graphique
tongui.com

Crédits photos
Mairie de Brunoy - Adobestock

Dépôt légal à parution

Un Mois En Ville n°243 - mars 2025

Impression Imprimerie RAS

Tirage 13 500 exemplaires



MAIRIE DE BRUNOY
Place de la Mairie
BP 83 - 91805 Brunoy cedex
01 69 39 89 89
communication@Mairie-brunoy.fr
www.brunoy.fr

• REGARDER •



Mercredi 5 février Plantation d'arbre initiée par le Lions Club

Dans une démarche de préservation du cadre de vie et de l'environnement, le Lions International Club de Brunoy a offert un arbre à la commune. Il a été planté mercredi 5 février dans le parc de la Maison des arts, en présence de Monsieur le Maire, de Jérôme Meunier, adjoint chargé de l'Environnement, de la Transition écologique et de l'éco-citoyenneté et du CME.



• LE MOT DU MAIRE •



Chères Brunoyennes,
Chers Brunoyens,

Brunoy possède des atouts formidables qui font notre fierté. À 20 kilomètres de Paris, notre territoire est entouré de forêts, de parcs arborés et d'espaces verts de grande qualité qu'il convient de préserver.

À cet égard, j'ai le plaisir de vous informer que Brunoy est la première ville de notre agglomération à mettre en place

une charte de l'arbre qui recense nos engagements en matière de gestion, de protection et de valorisation des arbres. Le 15 mars à 11h à la Maison des Arts, cette charte sera co-signée avec différents partenaires de la commune donner une nouvelle dimension à la protection du patrimoine arboré de la ville. À l'image des résultats obtenus dans la performance énergétique, avec des économies substantielles et dans l'incitation aux mobilités décarbonnées avec les mises en place de bornes de recharge électriques, la ville poursuit sa mue vers une transition écologique encore plus vertueuse.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la protection de notre cadre de vie. Chacun à notre façon, nous pouvons lutter contre les incivilités qui mettent à mal la tenue de notre bien commun. Les déjections canines dans lesquelles vos enfants ou vous-mêmes

peuvent marcher, les dépôts sauvages qui dégradent l'espace public ou encore les végétations débordantes qui empêchent le passage des piétons sont autant de raisons d'agir. Même si la ville prend sa part avec notamment le remarquable travail du service de la propreté urbaine, nous avons besoin de l'implication concrète de tous.

Soyons tous acteurs de la préservation de notre si belle ville !

Bruno Gallier

Maire de Brunoy,
Vice-Président de la Communauté
d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

• REGARDER •

Dimanche 9 février

Le chemin de la fraternité

Vous avez été nombreux à participer à l'inauguration du Chemin de la fraternité, sur l'île de Brunoy.

Un chemin imaginé par les représentants du dialogue inter-religieux de Brunoy, en lien avec le service des espaces verts de la ville, pour mettre en avant les valeurs de partage, de respect et de dialogue.



TRAVAUX EN COURS À BRUNOY

Votre futur appartement en cœur de ville

Le Chemin du Roy
Place Saint-Médard



- Une adresse d'exception **au cœur du quartier historique**
- De beaux espaces extérieurs, **offrants des vues dégagées***
- Des appartements **durables, agréables** et **confortables**



01 60 46 10 10

cheminduroy.fr



*Pour la plupart. SCCV GEP, Société Civile Immobilière de Construction Vente au capital de 1000 € RCS Nanterre 907 809 552- Visuel libre de droit et à caractère non contractuel.

• COMPRENDRE •

Incivilités

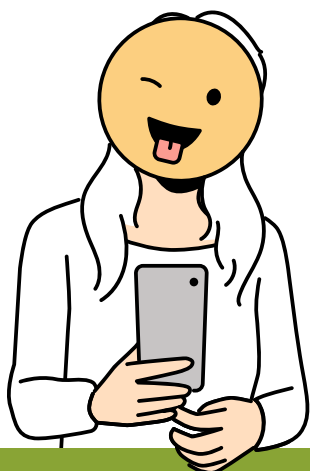
Agissons ensemble !

Brunoy présente de nombreux atouts et offre un cadre de vie remarquable ainsi qu'un patrimoine riche. Cependant, pour faire vivre Brunoy, nourrir le « vivre ensemble », il est important d'entretenir au quotidien de bons rapports humains et civiques. Que vous soyez au volant ou à pied, en forêt, dans la rue ou chez vous, il est primordial de prendre soin de son environnement, de son entourage et du collectif. La ville, présente auprès de chacun, a également un rôle à jouer : être à l'écoute, rappeler, expliquer et faire appliquer les règles mais aussi mettre à disposition tous les moyens utiles pour améliorer le vivre ensemble à Brunoy. Pour lutter contre les incivilités, il est nécessaire d'avoir une démarche commune et unie.

Tous responsables

« **Civilité** » n.f. Observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social. Courtoisie, politesse, affabilité, amabilité, sociabilité. [Le Petit Robert]

Vivre en société inclut le respect d'autrui et de son environnement. Il y a un accord tacite entre les habitants et la collectivité pour entretenir le cadre de vie et avoir une « ville propre ». C'est par un travail commun, dans lequel chacun assume ses responsabilités, que les incivilités pourront être réduites. Malheureusement, force est de constater qu'il est nécessaire de faire un rappel des règles qui doivent être appliquées pour assurer le vivre ensemble.



Le vivre ensemble, ça s'entretient

En voiture ou à pied, avec votre chien ou entre amis, il y a des réflexes à adopter pour entretenir le vivre ensemble.

Le stationnement

Partout en ville, le stationnement est souvent source de désagrément. Qu'il soit sur le trottoir, une piste cyclable, une place PMR ou un passage piéton, en double-file devant une école, il est gênant et va à l'encontre du bon sens civique. Pour rappel, **il est strictement interdit de garer son véhicule en dehors des emplacements réservés, lorsque le stationnement est matérialisé.**

 **135€ d'amende** pour stationnement gênant

La conduite en ville

Dès lors que vous vous déplacez en voiture, vélo ou trottinette, il est obligatoire de respecter le code de la route. L'ensemble de la commune est limitée à 30 km/h à l'exception de l'hyper centre-ville dont la vitesse a été réduite à 20km/h, et des routes départementales et nationales qui restent à 50km/h. **Respecter les limitations c'est respecter les autres et assurer la sécurité de chacun. Attention, la police municipale procède ré-**


gulièrement à des contrôles de vitesse.

 **135€ d'amende** pour vitesse excessive

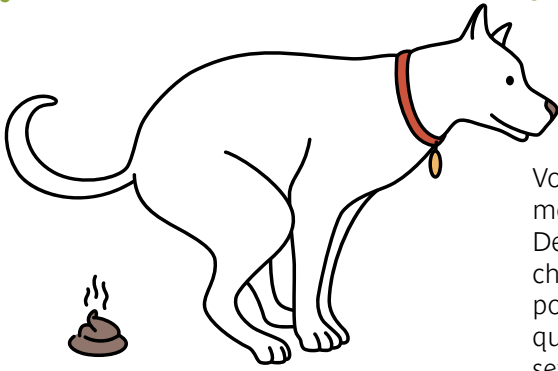
Les déchets sur la voirie

Papier, emballage, canette, etc, doivent être ramenés chez soit ou jetés dans une poubelle et non par terre ! Faut-il rappeler l'impact environnemental que cela engendre ? Sans parler du temps passé par les agents de la propreté pour ramasser les déchets au sol. Une évidence qui ne l'est pas toujours pour tous.

Et pour les mégots ? C'est dans un cendrier ! La ville a d'ailleurs signé un accord en 2024 avec l'éco-organisme ALCOME, qui lutte pour la réduction des mégots dans l'espace public, pour avoir une aide financière au nettoyage et à l'achat d'équipements à destination des fumeurs. Plus d'excuses possibles !

 **À partir de 135€ d'amende** pour abandon de détritrus sur la voie publique

• COMPRENDRE •



Les déjections canines

S'il y a bien une incivilité qui agace le plus, ce sont les déjections canines. Gêne visuelle et olfactive, elles entraînent une dégradation esthétique des espaces urbains et provoquent des désagréments pour les habitants, qui doivent souvent faire preuve de vigilance pour éviter de marcher dedans. **Pour y remédier et éviter la contravention, une solution : ramassez !**

 **À partir de 135€ d'amende** pour non ramassage



La question Facebook


Qui dois-je contacter si je découvre un dépôt sauvage en forêt ?

La forêt de Sénart est sous la gestion de l'Office National des Forêts. À ce titre, il veille à l'aspect des lieux. C'est pourquoi en cas de constat d'un dépôt sauvage en forêt de Sénart, il faut contacter directement l'ONF ou les services techniques de la ville, au 01 69 39 89 95, qui se chargeront de faire le relais.



Les dépôts sauvages

Votre garage est encombré ? Vous venez de déménager et du mobilier vous reste sur les bras ? Des travaux viennent d'être fait chez vous et vous voilà avec des pots de peinture à ne pas savoir quoi en faire ? L'idée de certains serait de les déposer sur le trottoir, en pensant qu'ils seront ramassés ? **Sachez que c'est du dépôt sauvage et que c'est formellement interdit !** Plusieurs solutions existent : l'accès à 4 déchetteries (Varenes-Jarcy, Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel et Briecomte-Robert) et un ramassage tous les deux mois pour certains encombrants.

 **135€ d'amende** pour dépôt sauvage, pouvant aller jusqu'à 1500€


Bon à savoir : en cas de travaux, l'entreprise mandatée doit évacuer les gravats. Si elle vous propose de vous les laisser et de réduire la facture, sachez qu'ils ne seront pas ramassés par le SIVOM et qu'un surplus vous sera demandé à la déchetterie.



Les nuisances sonores

Travaux en prévision ? Fête entre amis ? **Attention aux horaires !** Pour entretenir de bonnes relations avec ses voisins, il est préférable de respecter les horaires suivants en cas de bruit : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h. Et d'une façon générale, veuillez respecter le voisinage même en journée, notamment lorsque vous êtes propriétaire d'un chien qui aboie.

 **68€ d'amende** pour tapage nocturne

 **135€ d'amende** pour émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme

L'affichage sauvage

L'affichage sauvage ne doit pas être confondu avec l'affichage libre. **Le premier est illégal, détériore le mobilier urbain et ne répond pas au cadre réglementaire qui limite la pollution visuelle et environnementale.** Le deuxième est réglementé et restreint aux panneaux communaux prévus pour l'affichage d'opinion et de publicité des associations à but non lucratif.

 **135€ d'amende** par affiche constatée



Vandalisme

Sont considérés comme des actes de vandalisme :

- Tags, graffitis et autres inscriptions non autorisés sur un bien public.
- Détérioration sur un radar ou sur un panneau de signalisation.
- Détérioration d'un véhicule (incendie, bris de vitres...).
- Destruction d'abribus.
- Détérioration de bâtiments publics.
- Bris de fenêtres ou de vitrines de magasin sans vol.
- Dégradation provoquée par l'occupation sans autorisation d'un terrain communal ou d'une propriété privée par des personnes rassemblées pour une fête illégale, un festival musical....

En cas de dommage important, tout acte de vandalisme peut être **puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000€ d'amende**. Alors, en avez-vous toujours envie ?

 L'amende varie en fonction de la nature de l'infraction



Les végétations débordantes

Au même titre que la neige ou les feuilles sur le trottoir, il incombe au riverain de tailler les arbres et

arbustes qui sont en bordure des voies publiques et privées. Cette végétation débordante gêne le passage des piétons, et obstrue la visibilité des conducteurs. **Sachez qu'en cas d'accident c'est la responsabilité du riverain qui peut être engagée !**

En cas de manquement, la Police Municipale fera d'abord un rappel auprès du propriétaire avant de demander une intervention, aux frais du riverain, après une mise en demeure.



Collectivité : les chiffres clés



24h à 48h de délais entre un signalement et l'intervention de la ville



38T d'ordures ménagères (hors écoles et collectes du SIVOM)



145 T de déchets collectés en un an par la ville



3,5T de cartons



64T de tout venant



260 corbeilles sur la ville



39T de déchets verts



200 signalements de riverain par an concernant la propreté urbaine



10 cendriers

Les agents municipaux

En plus des prestations confiées au SIVOM, à Brunoy, 6 agents municipaux travaillent à la propreté urbaine. Chaque jour, ils vident les corbeilles, ramassent les visibles et dépôts sauvages présents sur la ville, répondent aux signalements d'urgence, effacent les tags et graffitis, nettoient à haute pression les espaces publics et procèdent au désherbage et démoussage des lieux en extérieurs. Chaque été, aidés de deux saisonniers, ils préparent également les écoles municipales afin qu'elles soient propres et prêtes à accueillir les élèves à la rentrée.





Transports en commun

Nouvelle numérotation des bus

Le constat a été fait qu'il n'était pas simple de se repérer sur le réseau actuel de bus en Île-de-France. Pour exemple, « *il existe 19 lignes 2* », explique Île-de-France Mobilités (IDFM). C'est pourquoi l'ensemble des noms des lignes vont être modifiées selon une logique simple : chaque zone de la région est rattachée à un chiffre, suivi d'un indicatif pour les sous zones et du chiffre de la ligne.

Ainsi, la grande couronne est aujourd'hui divisée en 6 zones :

- 1 Val d'Oise
- 2 Seine et Marne (Nord)
- 3 Seine et Marne (Sud)
- 4 Essonne
- 5 Yvelines (Ouest)
- 6 Yvelines (Est)

À Brunoy, l'ensemble des lignes seront composées comme suit :



Avec cette nouvelle numérotation, il sera ainsi possible de se repérer rapidement sur l'ensemble du réseau. Dans un premier temps, l'ancien et le nouveau numéro seront affichés pour éviter toute confusion pour l'utilisateur.

Les lignes de bus à Brunoy →

- Ligne C** ▶ Ligne 4111
- Ligne D** ▶ Ligne 4158
- Ligne M** ▶ Ligne 4132
- Ligne E** ▶ Ligne 4135
- Ligne X** ▶ Ligne 4120
- Ligne A** ▶ Ligne 4134

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de la ville :



Valérie Ragot

Première adjointe chargée de l'Aménagement urbain, de la Gestion bâtementaire et des mobilités
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

La nouvelle numérotation des lignes de bus, qui est une volonté d'IDFM, s'applique à l'ensemble des réseaux de bus de notre Région. Elle s'accompagne, pour notre agglomération, d'une nouvelle offre de bus permettant de mieux relier les principaux pôles de centralité de notre territoire ainsi que les gares qui le desservent.

Pour Brunoy, il est à noter que la ligne X, sera d'un côté prolongée jusqu'à Quincy-sous-Sénart et de l'autre jusqu'à la gare de Boissy-Saint-Léger permettant ainsi **d'assurer une connexion directe, depuis Brunoy, avec le RER A**. En heure de pointe, la fréquence de rabattement vers Boissy-Saint-Léger sera de 30 minutes. Prochainement, la ligne X permettra aussi de connecter notre territoire avec le futur câble, dont la mise en service est prévue fin 2025.

Au-delà de ces avancées, nous continuerons de travailler avec Keolis, l'exploitant de notre réseau bus, et IDFM pour améliorer l'offre sur notre territoire avec notamment les problématiques de régularité, de synchronisation train/bus en heure creuse, de l'amplitude de l'heure de pointe, des bus de soirée pour la ligne M.





Réunion de quartiers Ma ville, mon quartier, mes élus et moi

Les réunions de quartier sont de retour aux mois de mars et d'avril. Venez rencontrer vos élus et partager sur des points variés tels que les finances, la santé, la sécurité et l'actualité du quartier.

QUARTIER SUD

Judi 13 mars à 19h à l'Espace Leclerc (101, avenue du Général Leclerc).

- Rencontrez votre élue, Natalie Alcaraz, adjointe du quartier sud, chargée de la Politique senior et de l'Artisanat.

QUARTIER CENTRE

Mardi 8 avril à 19h à la salle des fêtes (Impasse de la Mairie).

- Rencontrez votre élu, Franck Pérois, adjoint du Quartier centre, chargé du Déploiement du numérique et de l'Organisation des événements.

QUARTIER NORD

Samedi 12 avril à 10h à l'école des Mardelles (59, rue de Villescresnes).

- Rencontrez votre élue, Claudine Rossignol, adjointe du Quartier nord, chargée du Lien social et de l'Animation.

La culture accessible à tous Bonne nouvelle, l'Université du Temps Libre arrive à Brunoy !

En 2025, l'Université du Temps Libre (UTL) Essonne proposera des conférences à Brunoy. Une bonne nouvelle qui répond à une attente des Brunoyens. **Mardi 11 mars à 14h en salle des fêtes**, aura lieu une réunion d'information et de présentation pour toutes les personnes intéressées par le projet et le programme de l'UTL.

L'Université du Temps Libre Essonne est une université sans diplôme, ouverte à tous pour le plaisir d'apprendre et de comprendre. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, ses adhérents assistent à des conférences, suivent des cours et participent à des vi-

sites dans les domaines suivants : arts et lettres, développement et innovation, médecine-santé-environnement, sciences, sciences humaines. Ses conférenciers (enseignants, chercheurs...) apportent chacun leur vision sur des sujets variés, avec la compétence de spécialistes et en se mettant à la portée de tous.

Si vous souhaitez participer au collectif brunoyen ou simplement pour obtenir plus d'informations, rendez-vous le mardi 11 mars à 14h en salle des fêtes.

Cabinet du Maire
cabinetdumaire@mairie-brunoy.fr

COMMÉMORATION

La Ville vous donne rendez-vous **mercredi 19 mars à 11h** sur l'esplanade de la médiathèque Tomi Ungerer pour une cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



PERMANENCE FRANCE RÉNOV'

Vous êtes un habitant de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine ? Chaque mois, **uniquement sur rendez-vous**, profitez en mairie, d'une permanence gratuite de l'Espace Conseil France Rénov'

pour bénéficier de conseils personnalisés sur vos projets de rénovation. Ce mois-ci, le rendez-vous est donné **jeudi 13 mars de 14h à 17h30** à l'hôtel de ville.

Sur rendez-vous Particuliers :
01 81 85 00 89 /
eie@alec-sudparisienne.org
Copropriétés : 01 81 85 10 10
coproprietes@alec-sudparisienne.org

RICHARD JARDINS

UNE SOLUTION À VOTRE EXTÉRIEUR



Nettoyage extérieur haute pression –
Entretien de jardin – Tonte – Taille de haie –
Débroussaillage – Abattage – Élagage –
Création de pelouse – Plantation –
Contrat mensuel...



Assurance AVIVA
N° 784336020

07.68.30.74.18
91800 BRUNOY
richardjardins91@gmail.com

DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT

LCV FERMETURES

DEVIS GRATUIT

RGE
QUALIBAT

- Fenêtres
- Portes
- Volets
- Portails
- Stores extérieurs
- Stores intérieurs
- Pergolas
- Motorisations

ALU
PVC
BOIS

38 RUE DE VILLECRESNES
91800 BRUNOY
06.60.69.29.31

Depuis 6 générations dans le domaine

GIROMINI

POMPES FUNÈBRES DE
BRUNOY VAL D'YERRES
MARBRERIE GIROMINI

Une famille au service des familles depuis plus de 50 ans

- Organisation d'Obsèques
- Contrats de Prévoyance Obsèques
- Construction de Caveaux
- Monuments Funéraires
- Gravures
- Articles Funéraires
- Fleurissement
- Rapatriements

29 - 31 rue de Cerçay
91800 Brunoy
01.60.46.81.62
Permanence 7/7 - 24h/24
giromini1@gmail.com
www.pf-giromini-jol.fr

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Assistance administrative

01 83 61 04 28

5 Bis Rue Montmartel
91800 Brunoy

petits-fils.com

Environnement et transition écologique

Pleinement engagée dans la transition écologique, la ville de Brunoy a lancé de nombreuses actions depuis le début du mandat. Découvrez les avancées.

Une charte de l'arbre pour une ambition forte

Consciente des enjeux écologiques, la Municipalité a pris la décision de passer à l'action en élaborant une charte dédiée à la gestion des arbres. L'objectif de cette charte, la première mise en œuvre dans la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, est de définir les meilleures pratiques pour entretenir, protéger et pérenniser le patrimoine arboré de la ville.

POURQUOI UNE CHARTE DE L'ARBRE ?

Ayant à cœur de s'engager dans un programme pluriannuel de protection, de développement et de valorisation du patrimoine arboré, la ville a souhaité mettre en place une charte de l'arbre en collaboration avec les Brunoyens.

C'est un document officiel qui énonce les principes et les engagements relatifs à la gestion, la protection et la valorisation des arbres. Elle est adoptée pour mettre en place des actions concrètes en faveur de la préservation du patrimoine arboré. La charte a pour but de sensibiliser à l'importance des arbres, aussi bien pour la biodiversité que pour la qualité de vie.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS ?

Née d'une co-construction avec les Brunoyens à l'issue de 3 réunions publiques qui ont permis de dresser le tableau du patrimoine arboré, elle détermine comment traiter et protéger l'arbre et définit des orientations sur ce qui peut être planté et où.

La charte de l'arbre contient 10 engagements pris par la municipalité :

Planter plus et mieux

- 1** Pérenniser et développer le patrimoine arboré dans l'espace public.
- 2** Choisir le bon arbre au bon endroit.
- 3** Garantir de bonnes conditions de plantation.

Maintenir un patrimoine arboré durable

- 4** Accompagner et apporter un soin particulier aux jeunes plantations.
- 5** Appliquer une taille raisonnée et adaptée.
- 6** Veiller à la santé des arbres avec un suivi sanitaire.
- 7** Identifier et valoriser les arbres singuliers appelant un soin particulier.

Placer l'arbre au cœur des projets

- 8** Renforcer la nature en ville.
- 9** Compenser chaque arbre abattu par un nouveau sujet.
- 10** Anticiper et mettre en œuvre les bonnes pratiques pour la préservation des arbres pendant les chantiers.

Afin de s'engager pleinement dans

cette démarche de gestion durable de son patrimoine arboré, la commune a souhaité associer différents acteurs du territoire (entreprises de voirie, d'espaces verts, de réseaux électriques, de téléphonie, mais aussi les associations et les Brunoyens eux-mêmes) comme autant de cosignataires de cette charte.

COMMENT TIENT-ON LES ENGAGEMENTS ?

La charte de l'arbre sera amenée à évoluer dans le temps. Pour cela un comité de suivi sera mis en place afin d'évaluer annuellement si les dispositions prises fonctionnent bien ou s'il faut les améliorer, les renforcer ou les assouplir. Un appel à candidature se fera dans Un Mois En Ville après l'été.

SIGNATURE DE LA CHARTE DE L'ARBRE DE BRUNOY

La charte de l'arbre, adoptée en conseil municipal le 6 février, sera signée officiellement avec les partenaires le **samedi 15 mars à 11h à la Maison des arts.**

Un marché de performance énergétique aux résultats vertueux

Depuis 6 ans, des moyens importants sont déployés afin de réduire la consommation énergétique de Brunoy. Cherchant à s'inscrire dans une politique plus verte et à réaliser des économies, la Municipalité a décidé d'agir au niveau de l'éclairage public et de réaliser de nombreux travaux de rénovation énergétique au sein de bâtiments publics (écoles et mairie).

LES LAMPADAIRES ÉLECTRIQUES : LA POURSUITE DU PASSAGE AUX LED

Depuis 2019, Monsieur le Maire et ses équipes œuvrent afin de remplacer l'intégralité des lampadaires avec un éclairage public 100% à LED avant 2029.

Ces nouveaux lampadaires proposent de nombreux avantages : une consommation plus faible d'énergie, une excellente durée de vie et une puissance ajustable. Cette dernière fonctionnalité permet alors d'abaisser l'intensité lumineuse entre 23h et 5h, de 70% dans les rues résidentielles et de 50% sur les grands axes.

Grâce à ces démarches, la consommation d'énergie de l'éclairage public a diminué de 50% en 6 ans. La Municipalité met alors tout en œuvre pour réduire la consommation de l'éclairage public de 75% d'ici 2029, qui marquera la fin du marché de performance énergétique.



-50% de consommation d'énergie sur l'éclairage public en 6 ans

LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Ville a investi de manière importante au cours de ce mandat pour réduire la consommation énergétique des bâtiments administratifs, avec 3 actions majeures :

- **La rénovation énergétique de l'école Robert-Dubois** : changement de l'ensemble des ouvrants, mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, installation de robinets thermostatiques.
- **La rénovation énergétique de l'école des Mardelles** : installation de fenêtres anti soleil et anti UV, mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, remplacement de la chaudière, mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage et l'alimentation des sanitaires, mise en accessibilité du bâtiment (ascenseur), création d'une cour de récréation « oasis ».
- **La rénovation énergétique du bâtiment administratif de la mairie** : changement de l'ensemble des ouvrants, mise en place d'un système de chauffage par pompe à chaleur réversible sur tous les étages.

Ces différentes rénovations ont permis de baisser les consommations des bâtiments publics depuis 2022 de 31%.



-31% de consommation d'énergie des bâtiments publics en 2 ans

CAFÉ RÉNOVER MALIN

Un Café Rénover Malin sera organisé en présence de Jérôme Meunier, adjoint au maire chargé de l'Environnement, de la Transition écologique et de l'éco-citoyenneté, le **samedi 8 mars de 10h à 12h**, à la Parenthèse (impasse de la mairie). Vous y rencontrerez des conseillers France Rénov, des artisans RGE locaux qui pourront répondre à vos questions concernant vos projets de rénovation thermique de vos logements.



Des bornes électriques pour des mobilités décarbonées



La ville de Brunoy s'est mise en mouvement afin d'accompagner ses habitants vers des mobilités décarbonées.

Pour accompagner la transition vers les mobilités décarbonées, Brunoy s'est lancée le défi en octobre 2022, en partenariat avec La Borne Bleue (SIPPEREC), de déployer 14 bornes électriques, soit 28 points de charge d'ici 2024. Le pari est plus que réussi ! Aujourd'hui, Brunoy compte

30 points de recharge sur l'ensemble de la commune !

Pour connaître l'emplacement des bornes de recharge électrique, rendez-vous sur le site de la ville :



Pour souscrire à un abonnement et payer votre recharge, la Borne Bleue dispose d'un site et d'une application mobile (iPhone et Android) qui permet de tout contrôler en un clic : <https://labornebleue.fr>.

SIVOM BAC MARRON : REPRISE DE LA COLLECTE

Suspendue pendant la période hivernale, la collecte des bacs marron reprend **le 17 mars**, selon votre jour de collecte.

Toutes les informations sur sivom.com



L'YERRES SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Dimanche 23 mars à 14h, participez à la 5^e édition de « L'Yerres se refait une beauté ».

Les associations le GRATE et le Kayak club d'Epinay en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, les villes du territoire, mais aussi le SIVOM Vallée de l'Yerres et des Sénarts, le SYAGE, le SIREDOM et de nombreuses associations locales, organisent depuis 5 ans une grande opération de nettoyage des bords de l'Yerres, afin de ramasser les déchets (canettes, mégots, mouchoirs, flyers...) qui polluent la rivière et ses abords.

Brunoy vous invite à rejoindre cette opération écologique soutenue par la ville. Les kayakistes nettoieront

la rivière tandis que les bénévoles nettoieront les bords de l'Yerres équipés de gants et sacs fournis. Tous les sacs de déchets seront collectés par le SIVOM et le groupe Nicollin.

Rendez-vous sous la Grange de l'Île à 14h.





Carnaval Une journée festive

Le carnaval est de retour à Brunoy. Chaque année, au mois de mars, la ville offre un moment de féerie où les grands et les petits se retrouvent déguisés pour un défilé animé. Ne ratez pas ce rendez-vous !

Des déguisements hauts en couleur, des rires, de la musique et de la bonne humeur seront conviés **samedi 22 mars à 15h30** pour ce moment de qualité. Le rendez-vous est donné place de la mairie. Vous serez accueillis en musique avant

le départ du cortège à 16h. Le défilé passera par la rue du Réveillon pour se terminer à la Maison des arts avec la mise à feu du bonhomme hiver dans le parc.

Un goûter sera offert aux enfants de moins de 12 ans.

Un stand de nourriture et de boissons sera présent afin de ravir vos papilles.

Place de la mairie
Information
01 69 39 97 31

Printemps des arts De l'art en centre-ville

Pour la troisième édition, le Printemps des arts revient place de la Mairie. Le rendez-vous est donné samedi 5 avril aux Brunoyens qui souhaitent performer, participer ou tout simplement venir découvrir quelques créations artistiques.

Petit, grand, artiste ou amateur, vous êtes tous conviés à venir dévoiler votre art (peinture, dessin, sculpture, etc...) en ce premier week-end d'avril. Munissez-vous de vos œuvres réalisées ou de vos chevalets et de vos pinceaux, pour faire voyager la ville dans votre univers artistique. Un moment unique où la culture et l'art sont mis à l'honneur de 14h à 18h.

Des associations brunoyennes viendront rythmer cet après-midi. Certaines vous joueront des partitions de leur répertoire musical,

d'autres réaliseront des démonstrations de danse.

À 19h, un concert viendra clôturer cet événement en l'église Saint-Médard avec la participation d'Isabelle Meillat (soprano), de Nicola Serravalle (piano), d'Orane Pellon (clarinette), de Jeanne Rakoto-Ramakaso (flûte) et d'Éric Viara (orgue).

Entrée libre

De 14h à 18h
Place de la Mairie
À 19h – Église Saint-Médard
14, rue Monmartel

CONCERT DE PRINTEMPS

La Chorale du Chêne et la Chorale de Charly sur Marne vous invitent **dimanche 30 mars en l'église Saint-Pierre Fourier à 16h30**. Chaque chœur proposera un programme varié : chants sacrés, régionaux, de la Renaissance, du Japon et des fables de La Fontaine. Puis les deux chorales s'uniront pour exécuter le Cantique de Jean Racine de Fauré et le Magnificat de Durante. Au piano Joël Bouquet.

Participation libre.
Église Saint-Pierre Fourier
35, rue de Montgeron

CONFÉRENCE MAISON DES ARTS

Dimanche 9 mars > 15h
Les choses, une histoire de la nature morte, animée par Roland Albert Besson.

Gratuit
Musée numérique
Maison des arts
51, rue du Réveillon

DÉDICACE GUILLAUME DAUDIN

Jeudi 20 mars à 19h,
rencontrez **Guillaume Daudin**, auteur de *L'arnaque des nouveaux pères* (éditions Glénat), au sein de la librairie *Du Vol dans les Plumes*.

Journaliste, ayant un fort intérêt sur la question des inégalités entre les hommes et les femmes, il vous présentera son nouveau roman graphique, *L'arnaque des nouveaux pères*. Ce roman vous conduira dans une réflexion autour de l'inégale répartition, toujours actuelle, des tâches domestiques et de la charge mentale dans les couples avec enfants.

Librairie
Du Vol dans les Plumes
12, place Saint-Médard



Festival et Exposition Maison des arts



**Du samedi 15
au dimanche 23 mars**
Rencontre cinéma de Brunoy
Saison 2 : Les forêts

Découvrez le festival cinéma sur le thème des forêts à la Maison des arts. L'arbre est un élément marquant du paysage naturel. Les forêts abritent une multitude d'oiseaux, d'insectes, d'animaux. Elles sont un véritable filtre naturel dans la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, atténuant les sons et abaissant les températures. Comment mieux appréhender les forêts et préserver cette richesse ? Des documentaires, des fictions, des films d'animation, des ateliers, une exposition d'artistes contemporains, des débats, tenteront de répondre à ces interrogations.

En partenariat avec l'association Ciné-Scènes, l'ONF et l'association A.R.B.R.E.S.

Cette semaine autour de la forêt sera marquée par la signature de la Charte de l'arbre lors de l'ouverture du festival, samedi 15 mars à 11h.

Retrouvez le programme du festival dans le dépliant situé au milieu de votre magazine.

Maison des arts
51, rue du Réveillon

**Du samedi 29 mars
au samedi 5 avril**

L'exposition du Lions club

Le Lions Club Brunoy "Les rives du Réveillon" organise à la Maison des arts, **du samedi 29 mars au samedi 5 avril**, son 33^e salon de peintures et de sculptures. Au cours de la semaine, vous aurez le loisir d'admirer tous les après-midis les œuvres des artistes et de voter pour le Prix du public. Les recettes permettront de soutenir les diverses actions du club en faveur des causes défendues par le Lions International : la vue, l'environnement, la prévention du diabète, le cancer pédiatrique, la faim, la jeunesse, l'aide humanitaire, les catastrophes.



**Le vernissage aura lieu
le samedi 29 mars à 11h.**

Maison des arts
51, rue du Réveillon

STAGE GRATUIT DE THÉÂTRE À LA MAISON DES ARTS

Lundi 14 et mardi 15 avril,
pour les enfants de 9 à 12 ans, de 10h à 11h30 et de 13h30 à 15h.

Renseignement et
inscription
mda@mairie-brunoy.fr

En mars

À la médiathèque



À partir du 6 mars

Rdv numérique

Prenez RDV avec un bibliothécaire pour une séance de découverte numérique.

Cours individuel les jeudis et vendredis de 10h à 12h.

Ados / Adultes

Samedi 8 mars > 10h30

Spectacle : Oh là là, c'est quoi cette eau-là ?

Lola s'amuse avec un petit nuage. Mais le voilà qui poursuit son voyage...

Spectacle créé et interprété par

Hélène Martinot.

0 / 5 ans

Samedi 15 mars > 10h30

Bébéthèque

Atelier parent-enfant : les jeux d'éveil. 0 / 3 ans

Samedi 15 mars > 15h

Club Ados

Venez échanger autour de vos derniers coups de cœur.

12 / 17 ans

Mercredi 19 mars > 10h30

Racontines

Conte en sac

2 / 3 ans

Samedi 22 mars > 15h

Rencontre spectacle :

Un si grand amour

Pauline Aubry vous invite à découvrir sa dernière BD "Un si grand amour"... en chantant !

Adultes

Mercredi 26 mars > 10h30

Racontines in english

6 mois / 3 ans

Mercredi 26 mars > 15h

Goûter Philo

L'art et le beau. Quand je dis : « c'est beau », qu'est-ce que je ressens ? - 7 / 11 ans

Toutes les animations

sont sur inscription,

au 01 60 47 84 50

à bibliotheque.brunoy@vyvs.fr

Médiathèque Le Nu@ge bleu

Tom Ungerer

2, rue Philisbourg

Sortir autour de Brunoy

Yerres

Du 1^{er} au 9 mars

Exposition d'aquarelles

« Aquareves » par Xavier

Moutoussamy. Laissez-vous

transporter dans son univers

onirique en salle André Malraux.

Épinay-sous-Sénart

Du 4 mars au 3 mai

Exposition

de Marie-Sophie Lesage,

Maître contemporain et peintre,

accompagnée de Jocelyne Drap,

à la Maison des Arts et de la

Culture d'Épinay-sous-Sénart.

Crosne

Dimanche 9 mars

Concert « Ô FEMME... », œuvres

féminines dans le cadre de la

Journée de la Femme en l'église

Notre-Dame de Crosne à 17h.

Pour plus

d'informations

Office de Tourisme Val

d'Yerres Val de Seine

Médiathèque

Le Nu@ge Bleu

2, rue Philisbourg

01 69 43 71 21

Au Théâtre

Samedi 8 mars > 20h30

Gus Illusionniste - « Givré »

Avec ce nouveau spectacle, Gus voit les choses en grand ! Ses nouvelles illusions, encore plus spectaculaires vous feront voyager jusqu'en haute montagne.

1h30

Tarifs : plein 35€ / agglo 30€

-12 ans : plein 21€ / agglo 17€

Vendredi 14 mars > 20h30

Haïdouti Orkestar

Turkish & Gypsy Brass Band

Formé de musiciens français, grecs, bulgares, turcs et tziganes, le brass band s'adonne sans retenue à une célébration mélangeant la fête rom, la transe alévie ou le

lamento kurde, sous l'éclat fauve des cuivres.

1h30

Tarifs : plein 25€ / agglo 20€

-12 ans : plein 14€ / agglo 10€

Dimanche 23 mars >

15h et à 16h15

Le voyage magique de Gustave

Concert des enfants par

l'Orchestre de l'Opéra de Massy

Partez en voyage avec Gustave à la découverte des instruments de l'orchestre travers les pays, les rivières, les continents, à travers des époques que vont découvrir les enfants.

40 minutes

Tarifs : plein 15€ / agglo 10€

-12 ans : plein 7€ / agglo 5€

Samedi 29 mars > 20h30

Les quatre saisons

Orchestre de l'Opéra de Massy

Le chef-d'œuvre de Vivaldi illustré en direct. Ces quatre concertos pour violon, virtuoses et lyriques, chantent chacune des saisons, dans un dialogue complice entre le soliste et l'orchestre.

1h20

Tarifs : plein 25€ / agglo 20€

-12 ans : plein 14€ / agglo 10€

Théâtre de Brunoy

4, rue Philisbourg

Tarifs et réservation

www.theatres-yerres.fr

Atidel Méhannèche La soif d'apprendre et le goût de l'engagement

Depuis sa tendre enfance, Atidel a soif d'apprendre. Elle se lance alors dans un parcours de découverte et de quête de ce qui lui permettra de répondre à une aspiration profonde et altruiste, œuvrer au bien-être de chacun.



UNE ENVIE DE DÉCOUVRIR

Atidel Méhannèche est une femme engagée et pleine de vie. Ce qui la caractérise, c'est son optimisme entraînant, et sa capacité à tisser des liens entre les habitants de divers milieux, dans le respect et l'ouverture d'esprit. Elle obtient des résultats, toujours dans la bonne humeur et le sourire. Elle se nourrit des rencontres et, en retour, la communauté en bénéficie.

Née à Paris de parents tunisiens, la famille a toujours eu une place particulière. En 2003, Atidel et son mari tombent sous le charme de Brunoy et décident de s'y installer. C'est pour elle la ville idéale pour l'épanouissement de tous les membres d'une famille, à tous les âges de la vie. Elle est aujourd'hui maman de six enfants.

Elle commencera son aventure professionnelle en explorant plusieurs métiers dont celui d'hôtesse à Air Outre-Mer. Elle intègre par la suite France Télécom, devenue Orange, où elle découvre différents horizons, depuis les renseignements internationaux, jusqu'au conseil en agence, en passant par la documentation et les statistiques. Son parcours est jalonné par l'obtention de diplômes, un DUT dans le commerce, un BTS dans l'immobilier, un autre dans l'aérien, lui permettant à chaque fois d'évoluer dans de nouveaux domaines, le dernier en date étant le CQP d'éducatrice sportive. Depuis, elle entretient la forme physique de personnes aux profils divers, comme les mères de famille, les actifs et les retraités, et ce dans plusieurs structures, telle l'associa-

tion Sport et Joie de Brunoy.

UNE VIE ENGAGÉE

Atidel aime la ville de Brunoy et veut y contribuer. En parallèle de ses activités professionnelles, elle souhaite agir dans le lien social et l'entraide. Elle s'engage au sein des écoles publiques et privées où sont scolarisés ses enfants, en tant que représentante de parents d'élèves, via les associations "l'Ecole dans la Ville" et "l'Apel". Pendant 12 ans, elle œuvre à l'amélioration de la sécurité et des conditions de vie des écoles de Brunoy, de la maternelle de la Vigne des Champs aux lycées Talma et Saint-Pierre.

Elle cultive la découverte au sein de sa propre famille grâce aux activités extrascolaires. Les enfants sont inscrits dans de nombreuses associations sportives de Brunoy, et ils sont passés par des structures locales telles que l'Ecole Municipale des Sports et le Conservatoire.

Grâce aux liens tissés dans ces premières actions, Atidel s'intègre à un nombre croissant de cercles de la ville, regroupant des Brunoyens de tous horizons. C'est ainsi qu'une nouvelle période s'ouvre pour Atidel, celle durant laquelle elle exprimera pleinement son souhait d'améliorer la vie des personnes qui l'entourent.

Solidaire et soucieuse du bien-être des autres, Atidel s'engage dans de nombreuses associations et organismes (Trait d'Union, Main dans la Main, Brunoy Entraide et Solidarité, ARPQHM, AMAP, etc.). Elle est aujourd'hui très active au sein du Groupe Inter-Religieux, du Conseil Citoyen des Hautes-Mardelles et

de l'animation d'Octobre Rose. Elle est présente sur les événements en soutien aux causes qui ont une place particulière dans son cœur.

UNE NOUVELLE AVENTURE

Pour aller plus loin dans les moyens au service de ses engagements, Atidel met en place une association qui allie ses domaines d'intervention. Elle propose une nouvelle vision au sein de l'univers du sport. Elle lance en avril 2023 l'association dédiée aux femmes dénommée « *Au Sport Citoyennes* ».

« *L'objectif de l'association est de créer un lieu de bien-être, où les femmes peuvent se retrouver à l'aise et en confiance. Un espace où elles feront du sport librement et venir avec leurs enfants en bas âge, afin d'avoir des moments pour elles* », précise-t-elle.

Les prochaines réalisations, sur lesquelles Atidel travaille, comprennent l'ouverture vers le monde, notamment avec l'organisation de sorties sportives, éducatives et culturelles. Comme le nom de l'association l'indique, elle a pour projet également de faire de la sensibilisation à la citoyenneté. L'association est située au 4, allée de Guyenne et elle peut être contactée à l'adresse ausportcitoyennes@gmail.com.

Atidel est heureuse d'avoir trouvé, avec ses actions, la voie de l'épanouissement tant pour elle que pour les autres, et elle souhaite encore contribuer pour longtemps dans le bien-être du corps et de l'esprit, ainsi que dans le lien social et la vie en communauté.



Vacances sportives Les activités d'avril

Du 14 au 25 avril, la Ville propose aux enfants âgés de 3 à 13 ans le plein d'activités sportives pendant les vacances d'avril.

Les enfants de 3 à 6 ans se retrouveront de 10h à 12h, pour des matinées de folie. Au programme : Athlétisme, gymnastique, basket ball, ...

Les enfants de 7 à 13 ans se retrouveront les après-midis, de 14h à 17h, pour essayer diverses activités sportives. Au programme : gymnastique, athlétisme, sport d'opposition, tchoukball, ...

Inscription en ligne dans la limite des places disponibles.

Tarifs par semaine
Brunoyens : 31,50 €
Hors-Brunoy : 69,09 €

Retrouvez le programme détaillé sur www.brunoy.fr



Gymnase Gounot
157, route de Brie

INSCRIPTION SCOLAIRE

Votre enfant est né en 2022 et fera sa rentrée à l'école en septembre 2025 ? Pensez à faire son inscription scolaire vous avez **jusqu'au 11 avril !**

Retrouvez toutes les modalités d'inscriptions sur le site de la ville :

Brunoy Famille
01 69 39 97 83
brunoyfamille@mairie-brunoy.fr



Classe passerelle Pour faciliter la rentrée en maternelle

La classe passerelle est un temps d'accueil pour les enfants de 2 ans au sein de l'école maternelle La Vigne des Champs, afin de préparer en douceur l'entrée à l'école, de faciliter la séparation avec la famille et d'engager la vie en collectivité. Des ateliers pour les parents sont également organisés.

Quand ? Avec qui ?

La classe passerelle, c'est tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h20, avec une enseignante, une éducatrice de Jeunes Enfants et une ATSEM.

Pour qui ?

Vous êtes concerné par a classe passerelle, si :

- Votre enfant est né entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 août 2023.
- Vous habitez le quartier des Provinciales.
- Vous êtes disponibles et souhaitez accompagner votre enfant dans cette nouvelle étape, échanger avec d'autres familles et participer à des ateliers.
- Votre enfant ne fréquente pas ou n'a pas fréquenté de structure d'accueil collective.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter :

- Stéphanie Giraud (éducatrice de jeunes enfants) : 06 18 86 94 20 / sgiraud@mairie-brunoy.fr
- Stéphanie Luciathe (directrice de l'école maternelle La Vigne des Champs) : 01 60 46 47 34 / 0911234x@ac-versailles.fr

**École maternelle
La Vigne des Champs**
130, rue de Cerçay



Mission Locale Les rencontres de l'apprentissage et de l'alternance

La 3^e édition des Rencontres de l'Apprentissage et de l'Alternance est prévue jeudi 3 avril à Yerres. Une opportunité unique pour les jeunes et les employeurs de se retrouver !

La Mission Locale du territoire du Val d'Yerres Val de Seine vous invite, **jeudi 3 avril**, à participer à la 3^e édition des Rencontres de l'Apprentissage et de l'Alternance, un événement phare pour accompagner les jeunes dans leur orientation et leur insertion professionnelle.

Cette journée réunira des entreprises, des centres de formations et des jeunes en quête d'opportunités. L'objectif est de favoriser des échanges concrets, de

mettre en relation les talents de demain avec des professionnels et de promouvoir les nombreux avantages de ces dispositifs.

Entrée libre
Pour plus d'informations,
contactez le Point Information Jeunesse
au 01 70 32 12 40
ou au 06 19 95 02 81

BAFA Retour sur la session de février



Du 17 au 24 février, le Point Information Jeunesse (PIJ) de Brunoy a accueilli une nouvelle session générale de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Une semaine riche en apprentissages, en échanges et en expériences pour une vingtaine de jeunes motivés à s'engager dans l'animation. Cette session s'est inscrite dans la continuité de l'engagement de la Ville à promouvoir la jeunesse et à soutenir leurs projets professionnels. La formation, animée par des intervenants qualifiés, a permis aux participants d'aborder des thématiques essentielles : sécurité des mineurs, gestion de groupe, activi-

tés d'animation et développement des compétences pédagogiques. La session a également mis l'accent sur des valeurs clés : bienveillance, créativité, respect, travail en équipe ou encore responsabilité. Avec cette session réussie, le PIJ de Brunoy réaffirme son rôle de partenaire clé dans l'épanouissement des jeunes Brunoyens.



La prochaine session aura lieu durant les vacances de février 2026. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'informateur jeunesse disponible au 01 70 32 12 40 ou au 06 19 95 02 81 pour avoir de plus amples informations.

INITIATION BABY-SITTING

Le Point Information Jeunesse organise une 2^e session d'initiation au baby-sitting **les 14 et 15 avril**. Durant ces 2 jours, les jeunes de 15/17 ans seront sensibilisés au développement et aux besoins de l'enfant, aux droits et aux devoirs du baby-sitter et aux gestes de premiers secours pour les jeunes enfants. Attention : places limitées, ne tardez pas à réserver !

Pour plus d'informations
et pour vous inscrire,
contacter le PIJ au 01 70
32 12 40 ou par mail à
jeunesse@mairie-brunoy.fr



RÉNOVER Malin
www.renover-malin.fr



CONFORT SERVICE

INSTALLATION - DÉPANNAGE - ENTRETIEN

**CHAUDIERE GAZ - POMPE A CHALEUR
PLOMBERIE - SANITAIRE - SALLE DE BAIN**
Détartrage - Désembouage - Adoucisseur - VMC

MAGASIN
D'EXPO-VENTE

*Devis
Gratuits*

NEUF ET
RÉNOVATION

59 A, rue de Cerçay - 91800 Brunoy



01 60 46 87 93

c.gautron@confort-service.fr

à votre service depuis 1971



HERBINET JC Artisan
à votre service depuis 1992
Plomberie Chauffage

Carrelage

Création et rénovation
de salle de bain

Dépannage rapide

Devis gratuit

01 60 46 17 05 94 rue du Rôle

06 07 31 55 03 91800 BRUNOY

AMV Fermetures

PVC - Alu - Bois

Entreprise Martini



Fenêtres • Portes • Vitrerie • Double vitrages
Volets roulants • Stores • Persiennes • Clôtures ALU-PVC
Motorisation • Serrurie • Vérandas

Rénovation et neuf - Dépannage

Remplacement de casse 7 jours sur 7 / Devis gratuit

65, avenue Morin
91800 Brunoy



Tél.-Fax : 01 60 47 10 20

FENÊTRES , VOILETS , PORTES , STORES ,
PERGOLAS , PORTAILS ET PORTES DE GARAGE



kom
Vous en
révisez

komilfo.fr

KOMILFO - RCS Rennes B 440 096 790 - 2023 - Photo non contractuelle



Rejoignez la communauté
Komilfo sur nos réseaux sociaux

NOTRE SHOWROOM EQUIPE BAIE 91
3 BD CHARLES DE GAULLE
91800 BRUNOY
01 69 00 85 78
contact@equipebaie91.fr



Votre conseiller stores et fermetures

Entreprise LEROY

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE



VMC ET CLIMATISATION

POMPE À CHALEUR

CONTRAT D'ENTRETIEN

Tél. : 01.60.46.07.49



77, rue de Mandres - 91800 BRUNOY
email : entreprise.leroy@outlook.fr

Depuis 1878

SOCIÉTÉ PETIT MAÇON

Entreprise générale du bâtiment tous corps d'état

Neuf, rénovation, second œuvre, reprises en sous œuvre,
puisards, terrassements, couvertures, isolation thermique
intérieure et extérieure, etc.

Tout notre savoir-faire à votre service depuis 20 ans.

107, avenue Jean Jaurès 91230 Montgeron
Email : petitmacon@hotmail.fr

01 69 52 34 50 – 06 72 04 20 64

En bref...

Découvrez les professionnels installés récemment à Brunoy.

Contrepoint Marcassins

Cours de musique
Arnaud Razafindralambo
4, avenue du Maréchal Ney
06 75 74 37 94
arnaudralambo@gmail.com
www.contrepointmarcassins.fr

Virginie Sa Silva Fernandes

Coach de vie / Coach administrative
Virginie Da Silva Fernandes
31 bis, rue Dupont Chaumont
06 32 62 21 16
virginie.autrement@gmail.com

Asvi Expertise Et Conseil

Expertise comptable
Sabrina Vieira
21, rue de la République
01 60 47 91 10
sabrnavieira@asvi.fr
www.conseilsexpertiseprojets.fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

Dr Gilles Billebeau

Cardiologue
01 69 43 78 78
Manoir du Parc
2, rue des Bosserons

Dr Aurore Billebeau

Gynécologue - Obstétricienne
01 85 12 50 20
Manoir du Parc
2, rue des Bosserons

MONOPRIX

BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX !

Après le réagencement des espaces caisse, textile, maison, presse, ce sont l'ensemble des rayons frais qui ont été déplacés. Nouvel espace, nouvelle présentation, nouvelle centrale réfrigérante, ces changements marquent un vrai tournant dans l'évolution du magasin et laissent présager une fin prochaine des travaux.



Bienvenue à Oxy Vap

Oxy Vap c'est bien plus qu'un simple magasin de cigarettes électroniques. Conseils, suivi, accompagnement au sevrage... Déborah, Antonin, Loïck et Anthony sont là pour vous accueillir, que vous soyez un vapoteur plaisir ou en recherche d'aide pour arrêter de fumer.

Oxy Vap est une entreprise familiale, créée en 2013 et implantée sur le Val d'Yerres. Installée à Brunoy depuis le mois de septembre 2024, la boutique est un véritable point de rencontre et d'échange. Que vous ayez besoin d'une cigarette électronique ou tout autre produit lié à la « vape », vous trouverez tout ce qu'il vous faut là-bas et sur le site : plus de 160 saveurs, 30 modèles de cigarettes disponibles immédiatement et même un bar pour créer votre propre liquide.

Mais, passer la porte d'Oxy Vap c'est surtout trouver une équipe formée au sevrage du tabac. À l'écoute, compréhensifs et impliqués, Déborah, Antonin, Loïck et Anthony sont présents pour vous aider à arrêter de fumer grâce à la cigarette électronique. Présentée comme un outil gadget il y a 10 ans, aujourd'hui la vape est une véritable alliée pour combattre

l'addiction et représente 95% de risques en moins pour la santé. En effet, le plus nocif dans la cigarette, c'est la combustion, inexistante en vape !

L'implication de l'équipe est telle que des rendez-vous de coaching sont possibles, qu'un programme de fidélité a été créé, que la livraison à domicile existe et que l'équipe est disponible 7j/7 sur Whatsapp. Il faut également retenir qu'Oxy Vap est une consigne locker colis La Poste. Ainsi, pas d'attente à la réception, vos colis sont en sécurité et l'équipe se rend disponible pour vous aider dans les démarches.

OxyVap

Centre commercial Talma
01 69 00 77 53 – www.oxyvap.weebly.com

Du mardi au vendredi,
10h30-13h30 / 14h30-19h30
Samedi, 10h30-19h30

Lions international Club de Brunoy Retour sur la vente de bouquets de mimosa

Le Lions international Club de Brunoy vous remercie pour vos achats et vos dons ! Tous les bénéfices de la vente des 200 bouquets de mimosa proposés le 25 janvier dans le hall du Carrefour Market seront reversés à l'association Enfants Cancers Santé.

*Pour plus d'informations
ou pour les rejoindre :*
clublions.brunoy@gmail.com
[lions-brunoylesrivesdureveillon.
myassoc.org](http://lions-brunoylesrivesdureveillon.myassoc.org)
ou 06 14 39 63 45
(nouveau numéro)



Sail-Fem Entrez dans l'univers Viking

Sail-Fem est une association de reconstitution viking. Elle a pour objectif de reproduire vêtement, artisanat, cuisine, équipement guerrier et autres éléments des peuples scandinaves et carolingiens de l'an mille. Rejoindre la troupe Sail-Fem, c'est adhérer à un état d'esprit sportif, familial, convivial et bienveillant. La vie associative s'articule autour d'ateliers, de prestations vivantes, de camps médiévaux, d'entraînements et de combats libre.

L'équipe Brunoyenne a débuté son activité en 2018. Au début, ils ne sont que trois au sein de la capitainerie parisienne de l'elag* des Einherjar**, puis de fil en aiguilles, Renaud Maurin en prend le commandement.

À travers des rencontres et plaisirs partagés du monde de l'histoire, le "clan" Sail-Fem s'agrandit. Il compte à ce jour 18 femmes et hommes de tout âge. Certains sont guerriers, d'autres civils mais c'est ensemble qu'ils s'entraînent, construisent, partent sur des événements et campent.

D'ailleurs, la troupe se réunit deux à trois fois par semaine pour des entraînements dans divers lieux. À Brunoy c'est le mardi soir sous la grange de l'île et plus ponctuellement certains samedis pour des

ateliers menuiserie, forgerie, couture, etc...

Vous avez envie de découvrir la véritable ère viking, éloignée des stéréotypes Hollywoodiens ? De revêtir les habits de ses guerriers scandinaves, slaves et carolingiens ? De vivre des combats épiques et d'écouter des histoires contées au coin du feu ? Alors il est l'heure de traverser le temps et de rejoindre l'équipe des Sail-Fem.

Sail-Fem
Renaud Maurin
06 61 72 89 99
sailfem.viking@gmail.com
Facebook : SailFem

*Elag : armée

**Einherjar : regroupement
d'association viking au niveau
national

Sidaction Mobilisons-nous !

Le Sidaction se déroule cette année les 21, 22 et 23 mars. Durant ces trois jours, les bénévoles se mobilisent partout en France pour recueillir des promesses de dons.

39 millions de personnes dont 1,5 millions d'enfants vivent toujours avec le VIH dans le monde. Un quart n'ont pas accès aux traitements. En France, vieillir avec le virus est un chemin semé d'embûches : isolement, précarité, comorbidités... C'est tous ensemble, qu'il faut se battre contre cette maladie.

| don.sidaction.org



Stop Frelons Asiatiques 91 La vigilance reste de mise

SFA91 c'est, 214 nids éradiqués en 4 années d'interventions, autant de foyers Brunoyens soulagés et des retours très positifs sur leurs actions de terrain. Le frelon asiatique (FA) n'a pas de prédateur-régulateur en France et en Europe ce qui rend sa prolifération très préoccupante. Cette espèce se développe 3 fois plus vite qu'un hyménoptère classique.



La filière apicole est la première victime car les FA sont friands de protéines animales, les ruches sont dévastées en très peu de temps ce qui freine la pollinisation. Tous les insectes sont visés et les FA sont en plus frugivores. Leur piqûre est très douloureuse et parfois létale. C'est pour cela qu'il faut absolument faire intervenir un professionnel : mission principale de SFA91.

Les perspectives : continuer en 2025 à proposer la gratuité des interventions sur la ville (la mairie de Brunoy et une entreprise y contribuent) et travailler à une extension de leurs actions au périmètre de la Communauté d'agglomération VYVS à l'horizon 2026.

www.sfa91.fr
07 68 47 22 17

Ad libitum Concert jeunes talents

L'association Ad Libitum vous invite à un concert de jeunes talents de musique de chambre dimanche 6 avril à 16h30.

Venez y découvrir les œuvres de Gustav Mahler et de Johannes Brahms interprétés par Nicolas Queyroux au piano, Rémi Cornus au violon, Natan Goroc à l'alto et Léo Léna au violoncelle.

Église Saint-Médard
14, rue Monmartel
Entrée libre - libre participation
aux frais du concert

CONCERT LES AMIS DES ORGUES

Les Amis des orgues de Brunoy vous proposent un concert de carême **dimanche 23 mars à 16h** en l'église Saint-Médard.

L'Ensemble à cordes de l'Assomption, dirigé par Jean-Philippe Kuzma, accompagné d'Emmanuelle Blanche-Lormand (soprano), de Gabriel Benlolo (Basse) et de Léonid Karev (orgue) vous proposeront des œuvres de JS Bach, F. Haendel et G. Fauré.

Libre participation
Église Saint-Médard
14, rue Monmartel



Un bouchon une espérance Grand loto caritatif

L'association Un Bouchon Une Espérance organise **samedi 5 avril**, un grand loto au profit des personnes en situation de handicap. Rendez-vous à **18h en salle des fêtes (Impasse de la Mairie)** – ouverture des portes à 17h. De

nombreux lots sont à gagner et une restauration accompagnée d'une buvette sera proposée.

Information au 06 81 68 52 13
Entrée libre, sans réservation



Trait d'Union Rendez-vous des bout'choux

Les « rendez-vous des bout'choux », dédiés à la petite enfance et à la parentalité, sont de retour dans les différentes structures de la ville. Ces ateliers, destinés aux enfants de 0 à 5 ans, sont encadrés par des professionnelles. Vous aurez l'occasion d'échanger sur différents thèmes au sein de cet espace d'accueil et de jeux libres.

Rendez-vous **mercredi 5 et 19 mars de 9h15 à 11h15** au Trait d'Union (ouvert à tous sans inscription) et **mercredi 12 mars** à la Crèche Pom Pouce **de 14h à 16h30**.

Sur inscription
Trait d'Union
95, rue de Cerçay



La Parenthèse Les activités du mois de Mars

Jeudi 6 mars > 14h - 16h

Rencontre intergénérationnelle autour des jeux de société avec 2 classes de CM2 et 10 seniors.

La Parenthèse

Dimanche 16 mars > 14h - 18h

Après-midi dansant

5€ Brunoyens, 10€ extérieur
Salle des fêtes

Mardi 25 mars > 14h - 16h

Loto seniors

Gratuit, place limitées
La Parenthèse

« SEMAINE DE L'ÉCO-LOGIS »

Lundi 17 mars > 9h30 - 10h30

Atelier éco gestes : faire des économies d'énergie et d'eau au quotidien. En partenariat avec le Département de l'Essonne et le Pôle Solidarité EDF.

La Parenthèse

Lundi 17 mars > 10h30 - 12h

Information sur les aides à la rénovation et à l'adaptation du logement.

En partenariat avec le Département de l'Essonne et Ma Prime Adapt'.

La Parenthèse

Les ateliers sont réservés au public du CCAS de la Ville de Brunoy

Pour les renseignements et inscriptions, contactez la Parenthèse
01 69 39 97 48 / 01 69 39 89 09
sias@mairie-brunoy.fr



Les événements de mars Entre évasion et découvertes

Vendredi 7 mars > 20h à 22h
Venez rêver éveillé au club de lectures de la Maison du Coin

Entre mondes oniriques, réalités floues et imaginaires sans limites, laissez-vous emporter par des histoires où tout devient possible. Venez rêver et explorer ce territoire intime et mystérieux qu'est le rêve, le temps d'une soirée suspendue entre mots et merveilles.

Dimanche 16 mars > 14h30
Promenade patrimoniale à la Maison du Coin

Pour la troisième année consécutive, les bénévoles de la Maison du Coin proposent une promenade dans

Brunoy. Cette année Jean-François Bertina, président de la SAHAVY vous invite découvrir le "Hameau des Bosserons". Après la visite commentée de la maison des nourrices et du château de l'orangerie, vous continuerez votre promenade au cours de laquelle le guide vous présentera les maisons de la rue Tronchard et des rues attenantes.

Le point de départ est donné rue des Bosserons (derrière le lycée Talma) à 14h30.

De retour à la Maison du Coin vous pourrez partager vos réflexions autour d'un goûter.

| *Gratuit et ouvert à tous.*

Retrouvez le programme de tous les ateliers sur @LaMaison-ducoïnBrunoy

La Maison du Coin
15-17, rue Monmartel
06 86 42 11 31
idf.lamaisonducoïn@
habitat-humanisme.org
Facebook :
@LaMaisonduCoin-Brunoy



Gréa Conférence & spectacle

Mardi 4 mars > 14h à 16h

Inscriptions pour le spectacle et la conférence, à la salle associative 3-4, au-dessus de la salle des fêtes.

Mardi 11 mars > 14h30 à 16h

Venez assister à la conférence « *Joséphine Baker* ». Découvrez une présentation avec projection (vidéo, musique et photos) qui sera suivie d'un goûter, à la salle associative 2, au-dessus de la salle des fêtes. Adhérent : 5€ - Invité : 10€

Mardi 25 mars > 14h

La sortie de Sully sur Loire est reportée. À la place le Gréa vous propose le spectacle « *Fiesta Croisière* ». Rendez-vous à 14h au parvis du CEC de Yerres. Embarquez pour vivre une expérience comme sur un paquebot. Prix 32€



Permanence Mutuelle

Chaque mois, la mutuelle Ma Commune Ma Santé organise des permanences au CCAS. **Rendez-vous jeudi 27 mars de 9h30 à 12h30.**

Sur rendez-vous
au 01 69 39 89 08
CCAS
Impasse de la mairie



Mars au ZEF Mieux connaître notre environnement

Naturel exposition mensuelle sur les richesses de la faune et de la flore de la vallée de l'Yerres, complétée par un diaporama le 14 mars à 20h et un film le 15 mars sur le martin-pêcheur à 16h.

Historique et patrimonial atelier/conférence, par Alain Senée, archéologue le 21 mars à 20h.

Anthropologique un territoire est construit par les personnes qui l'habitent : atelier conférence par Yoann Gauvry le 28 mars à 20h.

LES MERCREDIS
> 15h - 16h : Activités pour les 6 à 10 ans (inscription nécessaire)

> 16h - 17h : Toute une histoire pour les 3 à 8 ans (sans inscription)

> 15h - 17h : Tricot solidaire

LES VENDREDIS
7 mars > 21h - 23h
Théâtre : Feydeau-ré-mi par la Compagnie des Ondes

14 mars > 17h30 - 19h
Café-débat

LES SAMEDIS
1^{er} mars > 14h30 - 17h30
La fresque du climat (orientée lycéens)

8 mars > 10h - 12h
Atelier : Prévention contre les tiques

8 mars > 14h30 - 17h30
Atelier d'écriture

15 mars > 9h - 16h
Formation ESA : comment motiver les enfants ?

15 mars > 21h
Concert : Black Candy

22 mars > 10h - 12h
Découvrir la « *charte de l'arbre* » adoptée par la ville

22 mars > 14h30 - 16h
Atelier : fabriquer soi-même un gel WC

22 mars > 20h
Cheffe d'un soir : Voyage en Plat pays

29 mars > 14h - 16h
Quizz de l'ESA

29 mars > 14h30 - 17h30
La fresque de la biodiversité

29 mars > 21h
Concert : Sanda et Alma (musiques du monde)

LES DIMANCHES

9 mars > 11h30 Brunch

9 mars > 14h30 - 17h30
Café dansant

23 mars > 15h - 17h Concert : « 18 cordes » (guitares)

Pour les inscriptions et les détails de l'agenda consultez le site www.lezef.fr



Chez CENTURY 21 Ougier



Appartement 3 pièces - 56,85 m²
240 000 € FAI

Au coeur du centre-ville, nous vous proposons cet appartement de 3 pièces au 2ème étage avec ascenseur comprenant : une entrée avec placard, une cuisine indépendante, un séjour avec balcon, un dégagement, deux chambres avec placards, une salle de bains et un wc. Un garage double dans le sous-sol sécurisé de la résidence complète ce bien.

. Classe énergie C (19/01/2025), Classe climat C
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 800 € et 1120 € pour 2021



Maison 5 pièces - 94,74 m²
409 000 € FAI

Dans le quartier pavillonnaire de la Pyramide et à proximité de la forêt de Sénart, nous vous proposons cette jolie maison restaurée. Elle se compose d'un grand séjour de 32m² donnant sur la terrasse et le jardin, une cuisine aménagée et équipée, 3 chambres avec placards, une buanderie, une salle de bain, deux wc et un garage de 20 m² avec étagères de rangement.

Le tout sur un terrain de 200 m².

. Classe énergie C (20/01/2025), Classe climat C
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1320 € et 1830 € pour 2023



Maison 5 pièces - 112,06 m²
320 000 € FAI

Dans le quartier pavillonnaire de la Pyramide et à proximité de la forêt de Sénart, cette maison sur deux niveaux de 112 m² comprend : une entrée, séjour/salle à manger, cuisine ouverte aménagée et équipée, 4 chambres, un bureau, une salle de bain, un wc avec point d'eau, une véranda, un cellier.

Le tout sur un terrain de 300 m².

. Classe énergie F (08/08/2024), Classe climat F
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 3710 € et 5060 € pour 2021



Maison 4 pièces - 83,12 m²
299 000 € FAI

Maison à rénover située dans un quartier calme, à seulement 5 minutes à pied de la station RER D et du centre-ville.

Cette maison de 83 m² comprend : une entrée, un double séjour, une cuisine séparée avec accès au jardin, trois chambres, une salle d'eau et un wc. Un sous-sol total ainsi qu'un garage et une dépendance complètent ce bien.

Le tout sur un terrain de 500m².

. Classe énergie G (22/07/2024), Classe climat G
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 4070 € et 5540 € pour 2023



Appartement 4 pièces - 80,07 m²
260 000 € FAI

Appartement dans la Résidence des Cèdres. Situé au 4ème et dernier étage avec ascenseur, cet appartement comprend : une entrée, une cuisine, un séjour double, 2 chambres, une salle de bains et un wc.

Balcon sur toutes les façades extérieures. Une cave et un emplacement de stationnement complètent ce bien.

. Classe énergie E (14/11/2024), Classe climat E
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1890 € et 2620 € pour 2021



Maison 5 pièces - 109,10 m²
319 900 € FAI

Cette charmante maison proche de toutes commodités propose : une vaste entrée, un séjour de 35.72m² avec cheminée, une grande cuisine aménagée pouvant être ouverte sur le séjour, 3 chambres spacieuses, 2 salles d'eau et 2 wc. Un sous-sol total avec grande hauteur sous plafond (une pièce de 15m² avec fenêtre, une buanderie et un grand garage). Terrain de 320m².

. Classe énergie F (08/12/2021), Classe climat C
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 3145 € et 3145 € pour 2021



Retrouvez tous les biens en vente et en location dans notre agence sur century21-agence-ougier-brunoy.com



ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

CENTURY 21 Ougier - 21 rue de la gare à BRUNOY - 01.60.46.10.31



Conseil Municipal Compte rendu de la séance du 6 février

Le dernier conseil municipal s'est tenu le jeudi 6 février en salle des fêtes. La liste des délibérations du conseil est disponible sur le site de la ville, ainsi qu'un compte rendu plus exhaustif.



1 Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Le débat d'orientation budgétaire constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les communes de 3 500 habitants et plus. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif (avril). Le ROB tient compte des orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subvention

ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.

Une étape rigoureuse et exigeante qui permet, grâce à d'importants efforts de maîtrise des dépenses, de maintenir à Brunoy des taux de fiscalité durablement inférieurs à ceux d'autres communes proches et de réduire l'endettement de la ville, le tout sans revenir sur les priorités fixées : la santé, la sécurité, l'éducation, la transition énergétique et la vitalité de la ville à travers ses commerces et ses animations.



2 Charte de l'arbre

La charte de l'arbre, définissant

les principes et les engagements relatifs à la gestion, la protection et la valorisation des arbres à Brunoy, a été approuvée lors du Conseil Municipal et sera signée avec les différents cosignataires samedi 15 mars.



3 Bâtiment sis 5, rue Pierre Prost

Le Conseil Municipal a approuvé le bail et l'avenant 4 du bail emphytéotique administratif (contrat d'occupation domaniale) concernant le bâtiment sis 5, rue Pierre Prost, propriété de la ville de Brunoy. Cette prise de bail fait suite au départ des gendarmes qui étaient hébergés sur ce site.

BRUNOY GAGNANT 2020

De l'indispensable hausse des effectifs de la police nationale

Alerté à de nombreuses reprises par les habitants, nous ne pouvons que regretter la situation des effectifs de la police nationale qui se dégrade sur le territoire de notre agglomération. Comme vous avez pu nous le confier, cela se traduit par des difficultés à joindre la police par téléphone ou encore à ne pouvoir bénéficier de l'intervention des forces de l'ordre.

En matière de sécurité depuis plusieurs années maintenant, les actions mises en place par la municipalité avec l'engagement de la police nationale ont permis une nette amélioration des résultats. Néanmoins, nous pouvons légitimement être inquiets sur ce manque actuel d'effectif en journée, comme de nuit. Etant donné la différence de compétence et malgré une augmentation importante des missions qui incombent à la ville, la hausse des effectifs des policiers municipaux ne peut, à elle seule, compenser ces absences.

La majorité demeure solidaire et reconnaissante envers le travail réalisé par la police nationale, mais il est de notre devoir d'alerter l'Etat sur cette situation. C'est en ce sens que nous avons saisi le ministre de l'intérieur et la préfète de l'Essonne en insistant sur l'impérieuse nécessité d'obtenir des moyens supplémentaires pour notre commissariat. Nous ne lâcherons rien !

Les élus de la majorité municipale Brunoy Gagnant 2020

BRUNOY VERTE ET SOLIDAIRE

À petits pas seulement ...

La Ville a adopté une Charte de l'arbre pour prendre soin du parc arboré sur l'espace public, c'est louable. Les arbres contribuent au charme de Brunoy, mais aussi à préserver la biodiversité et à lutter contre les îlots de chaleur. Mais cette Charte est insuffisante. Elle ne s'inscrit pas dans un réel projet pour développer la nature en ville, accompagner sa nécessaire transformation et ne présente aucun travail collaboratif pour les bords de l'Yerres. Pourtant le dérèglement climatique est une réalité quotidienne et Brunoy est entrée dans la catégorie des centres urbains avec 70% de son territoire construit.

L'engagement pris en 2020 de planter 600 arbres sur le mandat ne sera pas tenu, les tentatives dans les cours d'écoles apportent peu d'amélioration, les réunions publiques pour cette Charte de l'arbre n'ont pas rencontré leur public, d'autres pistes comme les ombrières, la déminéralisation des esplanades ou les façades végétalisées ne sont pas explorées...

Certes de tels projets sont difficiles à mener mais d'autres territoires y parviennent. La majorité actuelle choisit une autre voie, en attestent les investissements qui seront encore fortement réduits en 2025.

Préserver l'existant ne suffit pas pour adapter notre ville au changement climatique, pour prendre soin de nos conditions de vie et de notre santé.

www.brunoyverteetsolidaire.fr

BRUNOY J'Y CROIS

La taxe foncière 2025 va-t-elle encore flamber ?

Les bases locatives qui servent au calcul de la taxe foncière ne devraient augmenter que de 1.7 % en 2025. C'est plutôt une bonne nouvelle surtout après les fortes hausses de 2023 (7.1 %) et 2024 (3.9 %). La cause principale est le recul de l'inflation qui limite mécaniquement une revalorisation des valeurs locatives.

En revanche, d'autres taxes additionnelles peuvent venir augmenter le poids de la fiscalité directe locale. Alors que les élections municipales de 2026 se profilent à l'horizon, notre conseil municipal ne va certainement pas augmenter son taux communal. Reste cependant une grande inconnue pour les contribuables : le comportement des élus de l'Agglo par rapport aux taux d'imposition sur les propriétés bâties/non bâties, l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Tous ces taux qui vont gonfler la taxe foncière 2025 seront votés lors du Conseil Communautaire du jeudi 10 avril à 19h (le lieu sera bientôt consultable sur le site internet VYVS.fr). Rappel : les séances de conseils sont ouvertes au public.

Votre Conseiller communautaire Arnaud Degen vous invite à y assister et à apporter vos taxes foncières depuis 2019. Vous pourrez ainsi vous informer sur les détails de calcul et la répartition des augmentations des taxes imposées par l'état et celles votées en direct par vos élus locaux.

Vos élus Brunoy j'y crois !

Vos élus de la majorité vous reçoivent

**en mairie sur rendez-vous
au 01 69 39 89 89**

Bruno Gallier

Maire de Brunoy,
Vice-Président de la
Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Valérie Ragot

1^{re} adjointe chargée de
l'Aménagement urbain,
de la Gestion bâtementaire
et des mobilités
Vice-Présidente de la
Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Eric Adam

Adjoint chargé des Solidarités,
de la Politique de la ville
et du Logement

Sandrine Lamiré

Adjointe chargée de la
Jeunesse, de l'Insertion, de
la Formation et de la Santé
Conseillère régionale de la
région Île-de-France

Jérôme Meunier

Adjoint chargé de
l'Environnement,
de la Transition écologique
et de l'éco-citoyenneté

Marie-Hélène Euvrard

Adjointe chargée de la
Culture, de l'Évènementiel,
de la Vie associative et
de la mobilisation citoyenne

Timotée Daviot

Adjoint chargé des Sports
et délégué à la Cause animale

Nathalie Dohu

Adjointe chargée de la
Famille, de la Petite enfance,
de la Vie scolaire et du
périscolaire

Nicolas Dohin

Adjoint chargé de
l'Urbanisme, de la Qualité
urbaine et architecturale et de
la Préservation du Patrimoine

Céline Pavillon

Adjointe chargée de la Vie
économique, du Commerce
et de l'Artisanat

Dominique Sergi

Adjoint chargé des Ressources
et du Dialogue social

Claudine Rossignol

Adjointe du Quartier
nord chargée du Lien social
et de l'Animation

Franck Pérois

Adjoint du Quartier centre
chargé du Déploiement
du numérique et de
l'Organisation des événements

Nathalie Alcaraz

Adjointe du Quartier
sud chargée de la Politique
senior et de l'Artisanat

Lionel Sentenac

Conseiller délégué
chargé de la Propreté urbaine

François Farez

Conseiller délégué chargé
des Bâtiments communaux
et de la Démarche Qualité

Clarisse André

Conseillère déléguée
chargée de la Cohésion
sociale

Christie Gey

Conseillère déléguée
chargée du Fleurissement

Manuel De Carvalho

Conseiller délégué
chargé de la Voirie

Elisabeth Falou

Conseillère déléguée
chargée de la Politique
de la ville et de la Réussite
éducative

Jean Fiorèse

Conseiller délégué chargé
du Devoir de mémoire et des
Cérémonies patriotiques

Fatiha Akhsil

Conseillère déléguée chargée
de l'inclusion

Nourdine Sedrati

Conseiller délégué chargé des
Relations de voisinages et de
la Lutte contre les incivilités

Evelyne Bertelli

Conseillère déléguée chargée
de l'Accessibilité

Guillaume Peytavin

Conseiller délégué chargé
de la Petite enfance et des
Activités extrascolaires

Sérafino Serravalle

Conseiller délégué chargé
des Jeunes talents artistiques
et de l'Art dans la Ville

Françoise Jungfer

Conseillère déléguée
chargée de l'offre de soins

Serge Badens

Conseiller délégué chargé de
la citoyenneté et du CME

Les conseillers

« Brunoy Verte et Solidaire »

Eric Basset

Jean-Michel Mathy

Henriette Spiegel

Jean-Marc Treuil

Les conseillers

« Brunoy J'y Crois »

Arnaud Degen

Agnès Bonafous

Kile Olivier Yenge



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 27 mars à 19h en salle des fêtes

*Restons connectés,
suivez toute l'actualité
de votre ville sur www.brunoy.fr
f @ 🎵 "Brunoy Officiel"*

NAISSANCES**Septembre**

Hédi DEVAUX

Janvier

Alice DUARTE
Zayd HALLOU
Juliann DE SA
Pia PERONEILLE RALLU

Février

Joseph PIZZINATO
Lys GUTKIND
Margot DURAND BENARD
Talyana MBELE BEBISA
Adama SIDIBE

MARIAGES**Janvier**

Nour-El-Houda
et Amir ABDELMOULA
Jérémy MARQUES et Julie ROMAO

Février

Amal ABOUCHACHI et Julien
LETIENNE

DÉCÈS**Octobre**

Bernard JONQUIÈRE (76 ans)

Décembre

Simone NIDENBERG (91 ans)
Guy MARIONVAL (83 ans)

Janvier

Roger COURATIER (94 ans)
Georgette VIVIER
veuve THIÉBEAUX (94 ans)
Suzanne LOURDEAU
veuve GENAIS (101 ans)
M'hamed HASSANI (67 ans)
Claude HERBRETEAU (82 ans)
Lysiane COURTY
veuve GUITTON (100 ans)
Patrice LASTENNET (72 ans)
Jacques BOUETTÉ (73 ans)
Carole VILLIERS (53 ans)
Genowefa WAWROWSKA
veuve DUBUISSON (95 ans)
Bernard ARROUAS (94 ans)
Joël MARTIN (75 ans)
Magdeleine TALLON épouse LE-
BLANC (88 ans)
Marc CLERC (95 ans)
Rose FAUGIER (98 ans)

Roger GUILLAUME (90 ans)
Françoise GOUYON
épouse CONTI (81 ans)
Jaroslaw RYCOMBEL (50 ans)
Jean-Claude FÉRON (80 ans)
Tirdad SAYADI (75 ans)
Sylvie GARDEL (58 ans)
Jemaa CHABABE
veuve ENNAYA (79 ans)

Février

Renée HERRARD
veuve THIBAUT (101 ans)
Marie-Claude MINNE
épouse ROBERT (81 ans)
Yvette SANIGOU
veuve ZIZA (89 ans)
Bernard GELLIOT (70 ans)

MAIRIE**Place de la Mairie**

01 69 39 89 89

Lundi : 8h30 > 12h / 15h30 > 17h30**Mardi, jeudi et vendredi** :

8h30 > 12h / 13h30 > 17h30

Mercredi et samedi : 8h30 > 12h**ESPACE FRANCE
SERVICE (EX PSP)****101, rue de Cerçay**

01 60 47 81 40

Lundi : 8h30 > 12h**Mardi, jeudi et vendredi** :

8h30 > 12h / 13h30 > 17h30

Mercredi et samedi : 8h30 > 12h**AGENCE POSTALE
COMMUNALE****92, avenue du Général Leclerc**

01 69 39 89 89 (administratif)

3631 (suivi, renseignement
et tarifs courrier et colis)**Lundi** : 8h30 > 12h**Mardi, jeudi et vendredi** :

8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Mercredi et samedi : 8h30 > 12h**POLICE
MUNICIPALE****17, rue de la République**

01 69 52 51 50

PHARMACIES DE GARDE**Dimanche 2 mars**

+ PHARMACIE DU TAILLIS +

59, avenue Pasteur – 91330 Yerres
01 69 48 92 32

Dimanche 9 mars

+ PHARMACIE DE L'ESPLANADE +

Esplanade de la Ferme - 91800 Boussy-Saint-Antoine
01 69 00 58 09

Dimanche 16 mars

+ PHARMACIE DJEUMO +

2, rue Pierre de Coubertin – 91330 Yerres
01 69 48 82 70

Dimanche 23 mars

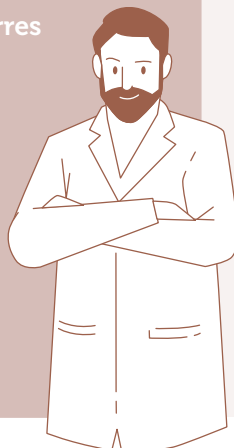
+ PHARMACIE PETTON +

1, rue du Réveillon
94440 Villecresnes
01 45 99 02 38

Dimanche 30 mars

+ PHARMACIE TOUBOUL +

3, rue des Grès – 91800 Brunoy
01 60 46 02 77



L'agenda de mars

Samedi 8 mars

Café Réover Malin

De 10h à 12h à la Parenthèse



Spectacle : Oh là là, c'est quoi cette eau-là ?

À 10h30 à la Médiathèque

Gus Illusionniste

À 20h30 au Théâtre de Brunoy

Dimanche 9 mars

Cyanotype

À 14h30 au Musée Robert Dubois-Corneau

Conférence

À 15h à la Maison des arts

Mercredi 12 mars

Goûter Philo

À 15h à la Médiathèque

Jeudi 13 mars

Permanence France Rénov'

De 14h à 17h30 à l'Hôtel de ville

Réunion de quartier sud

À 19h à l'Espace Leclerc

Dimanche 14 mars

Haïdouti Orkestar – Turkish & Gypsy Brass Band

À 20h30 au Théâtre de Brunoy

Samedi 15 mars

Bébéthèque

À 10h30 à la Médiathèque

Club Ados

À 15h à la Médiathèque

Du samedi 15 au dimanche 23 mars

Rencontres cinéma de Brunoy : Les forêts

Vernissage samedi 15 mars à 11h à la Maison des arts

Mercredi 19 mars

Racontines

À 10h30 à la Médiathèque

Commémoration

À 11h sur l'esplanade de la Médiathèque Tomi Ungerer

Samedi 22 mars

Rencontre spectacle : Un si grand amour

À 15h à la Médiathèque

Carnaval

À 15h30 sur la place de la Mairie



Dimanche 23 mars

L'Yerres se refait une beauté

À 14h sous la grange de l'Île

Positif/négatif

À 14h30 au Musée Robert Dubois-Corneau

Le voyage magique de Gustave

À 15h et 16h15 au Théâtre de Brunoy

Concert :

Les Amis des Orgues

À 16h en l'église Saint-Médard

Mercredi 26 mars

Racontines in english

À 10h30 à la Médiathèque

Samedi 29 mars

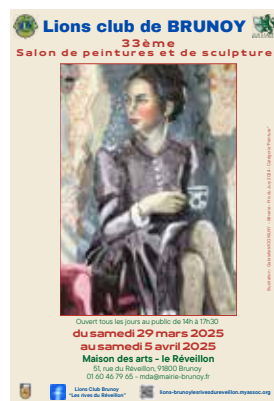
Les quatre saisons

À 20h30 au Théâtre de Brunoy

Du samedi 29 mars au samedi 5 avril

L'exposition du Lions club

Vernissage samedi 29 mars à 11h. à la Maison des arts



Dimanche 30 mars

Concert Chorale du Chêne

À 16h30 en l'église Saint-Pierre Fourier

Samedi 5 avril

Printemps des arts

À 14h sur la place de la Mairie

Dimanche 6 avril

Ad Libitum

À 16h30 à l'Église Saint-Médard

Mardi 8 avril

Réunion de quartier centre

À 19h en salle des fêtes

Samedi 12 avril

Réunion de quartier nord

À 10h à l'école des Mardelles



Printemps des arts

Samedi 5 avril

Parvis de l'hôtel de ville



**Mercredi
19 mars**

🕒 11h

Commémoration

*Esplanade de la
Médiathèque*



**Du 15
au 23 mars**

**Rencontres cinéma
de Brunoy - saison 2 :**

Les forêts

Maison des arts



**Du 29 mars au
samedi 5 avril**

**L'Exposition du Lions
club**

Maison des arts

Pour ne rien rater de l'actualité brunoyenne,
rendez-vous sur www.brunoy.fr

et rejoignez-nous sur  Facebook,  Instagram et  TikTok : **Brunoy Officiel**